DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

CM-AM GLOBAL SELECTION SRI

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CM-AM GLOBAL SELECTION SRI
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT - Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Part RC : FR0013486453
Site internet de l'initiateur : www.creditmutuel-am.eu
Appelez le n° 0 810 001 288 pour de plus amples informations(numéro surtaxé 0,06 €/min + prix d'un appel local).
Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est une Société de gestion de portefeuille agréée en France sous le numéro GP 97-138 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés: 01/01/2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT
OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP).
DUREE DE VIE DE L'OPC : Cet OPC a été créé pour une durée de 99 ans qui peut être prorogée dans les conditions prévues par le règlement.
OBJECTIFS
Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI World SRI Index nette de frais, sur la durée de placement recommandée.La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.
Cet OPCVM offre un investissement diversifié sur les grands marchés actions des pays développés avec une exigence forte sur les titres des sociétés détenues en termes de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).
L'OPCVM s'expose aux marchés des actions via l'investissement dans les valeurs qui composent l'indice de référence, et il s'assure ainsi une sélectivité importante par rapport à l'univers global.
Le MSCI World SRI Index est constitué d'environ 400 actions de grandes et moyennes capitalisations parmi les pays appartenant aux marches développés (univers de départ d'environ 1600 valeurs). Les valeurs sont retenues par la méthodologie MSCI selon une combinaison d'exclusions par secteurs (ex: Nucléaire, Tabac, Alcool, Jeu, Armement, OGM, Charbon et Pornographie)et de sélection « Best-in-class » sur l'univers restant qui consiste à retenir pour chaque secteur 25% des sociétés les mieux notées selon les critères ESG. Cette méthodologie mène à la sélection des valeurs qui appartiennent à des secteurs globalement controversés tels que l'énergie(CF prospectus pour plus de détail.
La prise en compte de critères extra-financiers repose sur la méthodologie MSCI mais également sur la méthodologie propriétaire de notations ESG développé par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT (FRED).
Le processus de notation de la société de gestion se fait en application des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle FRED. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants élimineront les émetteurs les moins bien notés. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées. En plus de ce filtre, le portefeuille fait l'objet d'une gestion active en effectuant une sélection plus restreinte et en déterminant les pondérations par la prise en considération des critères suivants :
- La cohérence avec la politique sectorielle du groupe CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE, notamment la gestion dynamique d'exclusions (indépendamment des révisions de l'indice de référence) et l'objectif d'améliorer les scores de controverses.*
- L'objectif de privilégier les valeurs offrant les meilleures perspectives de rendement financier.
- La mise en place d'une limite de pondération afin qu'une valeur ne représente pas plus de 5% du portefeuille, ceci afin d'assurer une meilleure diversification
- le respect d'un profil de risque similaire à celui de son indice.
A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.
Afin de diversifier le portefeuille, le fonds peut investir jusqu'à 10% en OPC et actions hors indice, n'ayant pas nécessairement un filtre ISR.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 90 % à 100 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.
De 0 % à 10 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques , de catégorie investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation
Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de change sans entraîner une surexposition du portefeuille.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Conditions de souscriptions/rachats Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 18h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du lendemain. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).
INVESTISSEURS DE DETAIL VISES
Cet OPCVM est destiné à des investisseurs recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de l'OPC. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.
L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/US Person. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au glossaire disponible sur le site internet du Crédit Mutuel Asset Management.
Cet OPCVM a pour objectif la croissance du capital , tout en intégrant des critères extra-financiers dans son processus de gestion. Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui les aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.
INFORMATIONS PRATIQUES
Nom du dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL

Le prospectus de l'OPCVM ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès deCREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, Services Relations Distributeurs, et sont disponibles sur le site www.creditmutuel-am.eu. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.
Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la rubrique "Autres informations pertinentes" du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPCVM par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPCVM enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne . Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur liquidative de l'OPCVM en soit affectée.
Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de l'OPCVM dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane de l'OPCVM et d'un indicateur de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**10 000 EUR**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	5 570 EUR	4 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-44,3%	-15,6%
Défavorable	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	8 730 EUR	8 960 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,7%	-2,2%
Intermédiaire	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	10 930 EUR	17 040 EUR
	Rendement annuel moyen	9,3%	11,3%
Favorable	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	13 950 EUR	20 430 EUR
	Rendement annuel moyen	39,5%	15,4%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre le 30/11/2021 et le 30/11/2022.
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre le 30/04/2013 et le 30/04/2018.
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021.
L'historique de performance et l'indicateur de référence du fonds ont été utilisés pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
-10000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	289 EUR	989 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,9 %	1,5 % chaque année

(*) *Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,7% avant déduction des coûts et de 11,2 % après cette déduction.*
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend cet OPCVM afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COUTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 2% du montant investi/200 EUR. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,51% de la valeur de votre investissement par an. Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent.	50 EUR
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Ainsi, il vous sera possible de demander le rachat de vos parts avant le terme de la période de détention recommandée, sans avoir à payer d'indemnité. La performance du fonds peut toutefois être impactée.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, un courrier peut être adressé par voie postale à CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, Service Relations Distributeurs, 4 rue Gaillon - 75002 PARIS, ou par email à l'adresse suivante : amweb@creditmutuel.fr. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la rubrique traitement des réclamations à l'adresse suivante : https://www.creditmutuel-am.eu/fr/actualites-reglementaires/traitements-des-reclamations.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations relatives aux performances passées de l'OPCVM ainsi que les calculs des scénarios de performances passées sont disponibles à partir de la fiche de synthèse de l'OPC sur le site www.creditmutuel-am.eu.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

le fonds bénéficie du label ISR français.

La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.